

Spécialiste de la nature et de l'environnement BF



Nature des tâches

Les spécialistes de la nature et de l'environnement prodiguent informations et conseils pratiques aux entreprises, institutions ou autorités publiques pour tout ce qui est de la protection de l'environnement. Ils participent également à l'élaboration des lois, lorsqu'il s'agit par exemple de protection de la nature ou d'aménagement du territoire. Ils oeuvrent auprès de la coordination et du travail public dans le cadre des projets d'environnement.

Conditions d'admission

Certificat fédéral de capacité, maturité gymnasiale ou professionnelle ou équivalent et 2 années d'expérience professionnelle en rapport avec la nature et l'environnement.

Intérêt pour la biologie, engagement en faveur de la conservation de l'environnement, bonne évaluation des situations complexes, sens de l'essentiel, capacité de communication convaincante, capacité de motivation, habileté pour les travaux méthodiques de longue haleine.

Formation

14 mois en cours d'emploi (environ 100 stages de cours) : Centre Suisse de formation pour la protection de la nature et de l'environnement Sanu, Bienne.

Titre obtenu: Spécialiste de la nature et de l'environnement avec brevet fédéral.

Perspectives

Cours, séminaires, colloques, etc. de diverses institutions.